



# Les avertisseurs communicationnels africains. Contribution à une aventure théorique

AIMÉE-DANIELLE LEZOU KOFFI

## **Résumé :**

Le projet d'un dossier thématique sur les avertisseurs communicationnels africains (ACA) vise à élaborer une construction théorique de l'analyse du discours en contexte africain. De nombreux·euses chercheur·euses du Sud global, en particulier en Afrique, soutiennent ce type d'initiative encourageant ainsi la décentration dans la production des savoirs et la valorisation des savoirs endogènes dans les ex-colonies, à travers divers mouvements postcoloniaux et décoloniaux. Cette contribution est inspirée par les travaux de Bohui (2002, 2013) sur les avertisseurs communicationnels, qui mettent en exergue une réalité langagière familière aux locuteur·trices ivoirien·nes et/ou

africain-es. En effet, les avertisseurs illustrent une manière anticipative de communiquer, mettant en avant des caractéristiques de la parole africaine au-delà des prouesses rhétoriques de la palabre. Dans une perspective critique, la présente contribution en examine les différents aspects. Elle propose, *in fine*, que cette initiative inaugure des analyses visant à identifier des traits linguistiques caractéristiques de la parole africaine.

**Mots-clés :** analyse du discours, avertisseurs communicationnels africains, parole africaine, rituel communicationnel

**Abstract :**

The project of a thematic dossier on African communicative alerters (ACA) aims to elaborate a theoretical construction of discourse analysis in the African context. Many researchers in the global South, particularly in Africa, support this type of initiative, encouraging decentralization in the production of knowledge and the valorization of endogenous knowledge in former colonies, through various postcolonial and decolonial movements. This contribution is inspired by Bohui's (2002, 2013) work on communicative alarms, which highlight a linguistic reality familiar to Ivorian and/or African speakers. Indeed, warners illustrate an anticipatory way of communicating, highlighting features of African speech beyond the rhetorical prowess of palaver. From a critical perspective,

the present contribution examines the various aspects of this approach. Ultimately, it proposes that this initiative inaugurate analyses aimed at identifying linguistic features characteristic of African speech.

**Keywords :** African communicative alarms, African speech, discourse analysis, the third party

**Résumé (Swahili) :**

Mradi wa ripoti ya mada kuhusu arifa za mawasiliano za Kiafrika (ACA) unalenga kufafanua ujenzi wa kinadharia wa uchanganuzi wa hotuba katika muktadha wa Kiafrika. Watafiti wengi katika nchi za Kusini mwa dunia, hasa barani Afrika, wanaunga mkono aina hii ya mpango, wakihimiza ugatuaji wa madaraka katika uzalishaji wa maarifa na kuthaminiwa kwa maarifa asilia katika makoloni ya zamani, kupitia harakati mbalimbali za baada ya ukoloni na uondoaji wa ukoloni. Mchango huu umechochewa na kazi ya Bohui (2002, 2013) kuhusu kengele za mawasiliano, ambayo inaangazia ukweli wa lugha unaojulikana kwa wazungumzaji wa Ivory Coast na/au Waafrika. Kwa hakika, waonyaji wanaonyesha njia ya kutarajia ya kuwasiliana, wakiangazia vipengele vya hotuba ya Kiafrika zaidi ya uwezo wa balagha wa palaver. Kwa mtazamo wa kihakiki, mchango wa sasa unachunguza vipengele mbalimbali vya mbinu hii. Hatimaye, inapendekeza kwamba mpango huu wa kuanzisha uchanganuzi unaolenga kubainisha sifa za kiisimu za usemi wa Kiafrika.

**Mots-clés (Swahili):** hotuba ya Kiafrika, Maonyo ya mawasiliano ya Kiafrika, tambiko la mawasiliano, uchanganuzi wa mazungumzo

### **Historique de l'article**

**Date de réception :** 30 août 2024

**Date d'acceptation :** 17 septembre 2024

**Date de publication :** 29 novembre 2024

**Type de texte :** Article

## Introduction

L'aventure théorique du discours (Maldidier 1990, 1993) initiée par Michel Pêcheux s'est développée progressivement, avec des allers-retours, des remises en question et, bien heureusement, des avancées. L'objectif était de construire un cadre conceptuel capable de saisir la complexité du discours en tant qu'articulation entre les structures linguistiques et les processus historiques et idéologiques. Maldidier (1990, 1993) retrace fort justement cette dynamique de recherche, faite d'hypothèses, de débats et de reformulations visant la caractérisation du discours et de son rôle dans la production du sens social et politique.

Depuis lors, en France, l'analyse du discours a bien progressé d'un double point de vue institutionnel et disciplinaire avec une démarche ainsi qu'un appareillage conceptuel et méthodologique qui ont engendré une véritable « École française d'Analyse du Discours » reconnue internationalement pour ses apports théoriques et méthodologiques.

Depuis, l'analyse du discours française a évolué de manière significative. Son influence s'est même étendue au-delà des frontières de son berceau, atteignant les rives africaines subsahariennes. En Côte d'Ivoire, une autre aventure commence sous la forme d'une proposition conceptuelle : les avertisseurs communicationnels africains (ACA). Selon Bohui (2002 et 2013), les ACA désignent des éléments verbaux, des tournures de phrases ou des expressions, dont la fonction principale est d'annoncer des contenus propositionnels plus importants. En d'autres termes, les ACA, au sens de leur concepteur, servent de signaux pour attirer l'attention sur les éléments clés du discours figurant dans un énoncé ultérieur. Cette proposition conceptuelle témoigne de l'enrichissement et de la diversification de l'analyse du discours, qui s'adapte aux spécificités culturelles et communicationnelles des régions du monde où les discours sont engendrés.

À ce stade embryonnaire, ces investigations ouvrent diverses pistes de réflexion sur les caractéristiques des ACA d'un point de vue interactionnel, syntaxique et discursif;

l'identification et le classement des types d'ACA; la pertinence et l'applicabilité des ACA selon les particularités culturelles, linguistiques et discursives africaines; les implications argumentatives et pragmatiques; la contribution des ACA à l'émergence d'un discours et d'une identité culturelle africains et enfin, le statut linguistique de la parole africaine. Cette dernière observation est au cœur de la présente réflexion, car – et c'est là une hypothèse – la dimension linguistique semble avoir été négligée par les linguistes africain-es, alors que la parole africaine a été largement étudiée par les oralistes et les anthropologues. La description des pratiques langagières africaines revêt ici toute sa pertinence. Prenons par exemple la contradiction en tant que fait discursif. C'est un aspect intéressant à explorer dans l'étude des usages linguistiques en Afrique. Comment s'exprime-t-elle dans les différentes langues et cultures africaines? Quelles en sont les fonctions et les significations? Dans le *Courrier de l'UNESCO* (1993), Hampâté Bâ explique que l'emploi de la formule « ses deux pieds sont d'accord » signifie le décès d'un individu, car les pieds d'un défunt ne bougent plus. Et de poursuivre en expliquant que « la vie est mouvement et celui-ci commence avec la contradiction des membres. [...] La non-contradiction équivaut à la mort » (p. 22). Cette acception s'oppose à celle de Kerbrat-Orecchioni qui révèle que « le principe de non-contradiction étant dans notre culture du moins, considéré comme le réquisit fondamental censé régir l'ensemble des comportements humains (et en particulier

verbaux), la contradiction fait pour la communauté parlante figure de faute argumentative par excellence » (1984, p. 48). On le voit, ces deux acceptions proposent des grilles d'analyse différentes du même phénomène langagier où d'un côté l'équilibre social est fondé sur la contradiction tandis que de l'autre, l'équilibre provient de la non-contradiction. Or, par habitude, les analyses de chercheur·euses africain·es se seraient fondées sur la conception de Kerbrat-Orecchioni, référence en analyse du discours, malgré la réserve liée à la spécificité culturelle qu'elle-même énonce dans le propos cité. Dans d'autres cas, certaines revues scientifiques, africaines ou pas, auraient suggéré LA référence comme ancrage théorique de la contribution proposée. La proposition conceptuelle des ACA offre une opportunité précieuse de révéler ce malaise mais également, au-delà de la simple description d'une pratique langagière spécifique, d'expliquer que la description d'une réalité culturellement marquée, qu'elle soit africaine ou non, nécessite un ancrage solide dans les contextes socioculturel et linguistique dont elle émerge. Cela exige de caractériser et de définir linguistiquement et discursivement, la parole africaine, ses valeurs et ses fonctions. À partir des exemples illustrant les ACA tirés des travaux fondateurs sur les ACA, il est possible de réfléchir sur l'identification de certains lieux privilégiés de leur déploiement, comme le rituel de demande des nouvelles et la problématique du tiers.

# Définition et illustrations des avertisseurs communicationnels africains (ACA)

Deux articles publiés en 2002 et 2013 introduisent la proposition conceptuelle de Djédjé Hilaire Bohui de l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire). À ce stade, les ACA sont strictement syntaxiques. Il s'agit de structures de phrases ou d'expressions qui ont pour fonction d'annoncer des contenus propositionnels plus importants dans l'échange communicatif. Autrement dit, les ACA servent à introduire ou à signaler des informations clés qui vont suivre dans la communication. L'on en distingue deux catégories : notoires et partiels. Exclusivement illustrés à partir de corpus littéraires, la description des avertisseurs communicationnels revêt une triple dimension syntaxique, énonciative et argumentative.

## Corpus d'analyse

### **Les avertisseurs communicationnels notoires**

Ex. 1 :

« - Dis-lui, Esmel...

- Oui



- **Si au petit matin il entend des coqs chanter...**

- Oui

- Dis-lui que c'est moi qui le remercie.

- Oui

- Que s'il entend le coq de pagode au lever du soleil...

- Oui

- Dis-lui que c'est moi qui le remercie » (Bernard Zadi Zaourou, cité par Bohui, 2013, p. 171).

Ex. 2 :

« **À renifler avec discrétion le pet de l'effronté, il vous juge sans nez.** Fama se leva et tonna à faire vibrer l'immeuble [...] » (Ahmadou Kourouma, cité par Bohui, *ibid.*, p. 179).

Ex. 3 :

« **La vérité comme le piment mûr rougit les yeux mais les crève pas.** Allah a figé des sorts définitivement. Ton mari, je te le dis d'un intérieur et d'une bouche clairs, ne fécondera pas les femmes. Il est stérile comme le roc, comme la poussière et l'harmattan. Voilà la vérité, la seule » (Ahmadou Kourouma, cité par Bohui, *ibid.*).

## Les avertisseurs communicationnels partiels

Ex. 4 :

«Euh! Euh!... **Rappelez-vous, maître, votre enfance. Je chassais encore...** ». Et les palabres s'alimentaient des histoires de chasse de Balla (Ahmadou Kourouma, cité par Bohui, *ibid.*).

Ex. 5 :

**Pourquoi les Malinkés fêtent-ils les funérailles du quarantième jour d'un enterré?** Parce que Quarante jours exactement après (Ahmadou Kourouma, cité par Bohui, *ibid.*).

## Caractérisation des ACA

Les avertisseurs notoires qui sont identifiables à partir d'éléments de différentes natures que l'on regroupe en quatre points syntaxique, fonctionnel, énonciatif et discursif. Du point de vue syntaxique, les ACA siègent généralement dans des phrases complexes dont ils forment la première proposition, c'est-à-dire celle en position initiale dans la phrase. C'est ce qui, d'ailleurs, justifie leur statut d'avertisseurs. Du point de vue fonctionnel, les ACA introduisent et mettent en relief une information importante à venir. Ils ont donc une fonction d'alerte à laquelle différentes modalités énonciatives servent de support. Ils peuvent prendre la forme d'énoncés assertifs, injonctifs ou interrogatifs. Enfin, le point de vue discursif est manifesté par les formes parémiologiques ou métaphoriques. Les ACA peuvent revêtir une dimension proverbiale ou figurée pour renforcer leur impact. Quant aux avertisseurs partiels ou dérivés, ils remplissent partiellement les critères ci-dessus cités sans qu'aucun ne soit essentiel pour garantir le statut d'avertisseur.

Sur les Ex. 4 et Ex. 5, seul le critère de pré-position est opératoire. Les deux énoncés, à la forme affirmative et interrogative, signalent, rappellent des savoirs endogènes et/ou des souvenirs individuels pour décrypter le présent. Plus précisément, l'Ex. 4 rappelle des faits passés et donc antérieurs au moment de l'énonciation, tandis que l'Ex. 5

invoque la mémoire collective élucidant des us et coutumes. Aucune particularité syntaxique n'est à signaler. En réalité, le caractère partiel n'est pas clairement illustré. Seul le déficit de la fonction d'annonce pourrait faire perdre aux ACA partiels, le statut d'avertisseur. En effet, les autres caractères aux niveaux syntaxique, énonciatif et discursif ne semblent pas porter intrinsèquement ce trait d'avertisseur, c'est-à-dire que ni les parémies, ni les modalités énonciatives énoncées, ni les propositions syntaxiques ne sont nécessaires, dans leur nature, pour former des ACA.

## Discussions

J'inscris la présente discussion dans la continuité des questionnements de Bohui (2013, p. 186), au terme de ses propres réflexions. J'interroge ici l'identité africaine des avertisseurs et leurs précautions énonciatives.

## De l'identité africaine des ACA

Dans un contexte postcolonial en quête de décolonisation, la question de l'endogénéité est éminemment politique et cruciale. Il n'est donc pas étonnant que dans divers

domaines et sphères d'activités, la problématique de l'apport des Africain-es et de l'Afrique revienne régulièrement. À l'instar de la littérature africaine, puis de la philosophie africaine, pour ne citer que les débats les plus retentissants, les spécialistes d'analyse du discours tentent de caractériser les spécificités de leurs pratiques et les ACA arrivent dans le sillage de cette dynamique.

Du point de vue de la dénomination, l'épithète *africain* laisse penser qu'il en existerait dans d'autres aires géographiques. Bohui le confirme d'ailleurs en les identifiant à des

Expressions du genre « À mon humble avis, vous devriez... »; « puis-je vous poser une question ? »; « Si je peux me permettre... »; etc. qui, pour être des précautions de « bienséance » ne sont pas moins des formes d'incursions dans le territoire de l'allocutaire, et davantage encore des modalités d'annonce d'un contenu communicatif qu'elles préfigurent (2013, p. 173).

Ces expressions sont françaises, c'est-à-dire qu'elles sont ancrées socialement et culturellement dans la culture française. Dans ce contexte, elles réfèrent à des précautions oratoires inhérentes au cadre interlocutif. D'emblée, et en les rapprochant des définitions et illustrations exploitées pour les ACA, l'on note des différences qui appellent des commentaires.

D'une part, avec ces exemples, le trait de la précaution oratoire est grossi et la gestion de la face de l'interlocuteur semble être la principale visée de l'interaction. D'un point de

vue énonciatif, l'énoncé « À mon humble avis, vous devriez... » exprime un conseil voire une proposition. La précaution oratoire relative à l'humilité (« humble avis ») et le conditionnel présent accentuent le caractère facultatif de la suite de l'énoncé. La proposition « puis-je vous poser une question? » postule une demande d'autorisation même si, dans le contexte d'un débat, la question peut s'avérer rhétorique. Enfin, l'expression « si je peux me permettre » introduit de la part du locuteur, une opinion ou un commentaire, en particulier lorsqu'il pense qu'il pourrait être perçu comme intrusif ou non sollicité. L'expression signale alors que ce dernier est conscient des limites sociales dont il ne souhaite pas dépasser les frontières. En même temps, la même expression peut marquer un accord comme dans la phrase : « une belle acquisition madame, si je peux me permettre ». Ces exemples mettent en exergue l'ancrage interlocutif de l'emploi de ces avertisseurs, c'est-à-dire qu'ils travaillent surtout à l'efficacité et à la continuité de l'interaction. Cependant, la fonction annonciatrice n'apparaît pas aussi évidente hors contexte que celle de la précaution oratoire.

Revenant aux ACA, même si l'on admet que l'élucidation de leur sens devrait prendre en compte le substrat culturel dans lequel ils sont inscrits pour accéder à des significations plus profondes et contextualisées, la question des arguments en faveur de leur nature africaine reste entière. Au demeurant, dans d'autres disciplines, notamment en

philosophie et en littérature, ces débats de nature identitaire ont eu lieu sans avoir été définitivement tranchés.

Il n'existe pas de consensus définitif sur les critères permettant de définir de manière fiable et pertinente « l'africanité » d'une pratique sociale ou artistique. Différents éléments, à l'instar de l'aire géographique, des traditions culturelles, des pratiques linguistiques et religieuses pourraient être évoqués certes, mais leur importance relative et leur statut décisif restent sujets à caution. Dans le cas des avertisseurs communicationnels, alors que les exemples fondateurs sont originellement en français, l'africanité des énoncés pourrait surgir des interférences et de la rhétorique imagée, véhiculées des énoncés parémiologiques et idiomatiques mais également des contextes spécifiques d'où ils surgissent.

Reprenons la « tournure mère » (Bohui 2013, p. 174) consignée dans l'Ex. 1 : « [...] Si au petit matin il entend des coqs chanter [...] Dis-lui que c'est moi qui le remercie ». Un locuteur natif reconnaît là une variante d'une expression idiomatique de la gratitude que l'on retrouve dans plusieurs langues ivoiriennes. Les variantes *agni*, *koulango* et *bété* sont présentées ci-dessous :

(1) En koulango<sup>1</sup> :  
[benihalikasɔɔjasole]  
« **Lorsqu'il fera jour, reçois ton remerciement.** »

1. Langue Gur parlée en Côte d'Ivoire et au Ghana.

(2) En agni<sup>2</sup> :

[albahĩã kulanã:ε ti akomɔ suleɔti mẽ mo]

« **Si à chaque matin, tu entends le chant des coqs, ceci est mon merci.** »

(3) En bété de Gagnoa<sup>3</sup> :

[Kòkwé-ē k̄ wálì r̄l̄l̄ n̄n, j̄ìgb̄l̄ àm̄ín-ìn ð̄l̄l̄ m̄n l̄l̄]

« **Quand tu entendas le coq chanter, (considère que) c'est moi qui te dis merci.** »

Comme le symbole du coq est présent dans de nombreuses cultures à travers le monde (Fizman, 2012), il est intéressant de questionner sa spécificité africaine dans cet exemple. En effet, le coq est souvent associé à l'aube et au retour de la lumière. Son chant matinal annonce le lever du jour. Dans les différents exemples, ce moment de la journée, dans son caractère itératif, est associé à la gratitude. Or, l'on sait que le lever du jour qui s'égrène est un cycle naturel qui se répète inlassablement. L'expression peut donc être interprétée comme un message de reconnaissance éternelle, c'est-à-dire « merci infiniment » ou alors « merci toujours ». La seconde expression existe d'ailleurs. Ainsi, même si le symbole du coq annonçant le lever du jour est universel, sa signification peut revêtir une dimension spécifique dans certaines contrées africaines à l'instar des exemples ci-dessus cités et qui renvoient à l'infini du temps. Cela révèle les subtilités du substrat culturel qui conditionnent l'interprétation des énoncés en influençant la manière dont ils sont compris et perçus.

2. Langue Kwa parlée en Côte d'Ivoire et au Ghana.

3. Langue krou parlée dans le sud-ouest et le centre-ouest de la Côte d'Ivoire.

## La nature annonciatrice des ACA

La fonction d'annonce est le critère principal et essentiel qui fonde les avertisseurs communicationnels. Il me semble important de la décrire et la définir de façon plus large. Si l'on examine la traduction des déclinaisons de l'Ex. 1 dans les langues ivoiriennes, l'on observe qu'elles sont formées de deux propositions au sein d'une phrase complexe. Dans les versions koulango et bété, la subordonnée est temporelle tandis que dans la version agni, c'est une conditionnelle. Les deux propositions dans ces mêmes exemples forment un bloc insécable, une expression idiomatique. Elles se complètent et sont nécessaires pour produire le sens identifié. Pourrait-on pour autant dire que la première annonce la seconde? Si la seconde, au demeurant, la principale était remplacée par une autre proposition, de quoi la première serait-elle l'annonce? « Si au petit matin tu entends le coq chanter, il est l'heure de sortir du lit... »

Dans l'Ex. 1, la dimension d'annonce est plus perceptible. Cependant, le passage de la parole ordinaire à une langue « stylisée » et transformée en dialogue dans le discours littéraire en transforme la structure. Là, tel un agent rythmique, l'interlocuteur ponctue chaque énoncé par l'adverbe invariable d'affirmation « oui » qui participe de la progression de l'interaction vers l'issue c'est-à-dire l'expression de la gratitude. Dans les exemples Ex. 2 et Ex. 3, l'on reconnaît bien la forme parémiologique, l'un des critères



des ACA. Cependant, les avertisseurs peuvent être détachés ou postposés sans que cela n'affecte le sens des énoncés. De fait, la fonction d'annonce est indissociable de la « position initiale ou pré-position ». Revenons cependant aux supports des exemples fondant la théorie et à la dimension stylisée sus évoquée. La description des pratiques langagières dans la parole ordinaire à partir du discours littéraire ne constitue-t-elle pas un biais dans la définition de ce phénomène? Il est vrai qu'Ahmadou Kourouma avait la réputation d'avoir une langue littéraire, la plus proche possible de sa langue d'origine, le malinké et que de nombreux écrits de Zadi Zaourou sont culturellement ancrés dans le terroir bété. Cependant, l'on sait également que la langue littéraire est scénarisée. Tous les exemples exploités par Bohui étant, en effet, des extraits de textes littéraires, ne pourrait-on pas craindre que l'effet d'annonce des avertisseurs soit grossi par l'écriture littéraire?

# Des avertisseurs communicationnels africains vers l'identification d'un statut linguistique de la parole africaine

Que les ACA soient notoires ou partiels, il semble que seule la fonction d'annonce, qui fonde leur aptitude à anticiper d'autres énoncés, est obligatoire pour garantir leur réussite en tant qu'ACA. En tenant compte de l'intentionnalité plus que de la structure des ACA, l'on peut postuler qu'il existe, dans les dispositifs énonciatifs en Afrique et, pour l'instant en Côte d'Ivoire, des pratiques langagières qui, intrinsèquement, éclairent la visée et le sens d'autres auxquelles elles sont liées. La demande des nouvelles et la problématique du tiers pourraient compter parmi celles-ci.

## Lieux potentiels d'ancrage des ACA

### **Le rituel de demande des nouvelles**

Le rapprochement entre les ACA et un rituel communicationnel, celui de demande des nouvelles, provient, sans doute, de l'exemple phare illustrant la démonstration dans les premières ébauches de la théorie : « Ex. 1 : Si au petit matin il entend des coqs chanter... ». En même temps, il postule le dépassement de la dimension

syntactique pour un ancrage davantage discursif. Il s'agit d'une proposition pour un élargissement du concept. En effet, il me semble que les unités d'analyse des ACA peuvent excéder l'énoncé ou la phrase pour prendre en compte le discours.

Pour rappel, les rituels communicationnels font référence aux comportements et aux conventions qui régissent les interactions verbales. Ils permettent de structurer et de faciliter la communication en l'orientant dans un contexte spécifique. Ils sont donc des outils de régulation sociale au sein d'une communauté linguistique et jouent ainsi un rôle crucial dans la construction du sens et de l'identité sociale, définissant les relations entre les locuteurs et établissant des codes de conduite acceptables lors des échanges verbaux. Au titre des rituels communicationnels, l'on distingue les salutations, les formules de politesse, les remerciements, les excuses et les formules de conclusion.

Le rituel de demande des nouvelles n'est pas spécifique à la Côte d'Ivoire ou à d'autres espaces culturels africains. En français par exemple, ce rituel est traduit par des énoncés simples tels « Comment ça va? », « Ça va ? », « Quoi de neuf ? ». De façon générale, ces formules sont réduites à leur fonction phatique ou de régulation des relations sociales. Elles permettent de renforcer les liens sociaux, de créer un cadre d'échange ou encore de briser la glace.

En contexte ivoirien et/ou africain, la demande des nouvelles est plus ou moins ritualisée en fonction des circonstances et peut revêtir le format d'un cérémonial chargé de significations socioculturelles sur le contexte de l'énonciation, sur l'identité et le statut des interactants (sexe, âge, fonction...) qui engendrent des dispositifs énonciatifs spécifiques. L'espace de cette section ne suffirait pas à en exposer les spécificités énonciatives. L'intérêt ici, c'est leur fonction d'annonce qui est illustrée dans les deux dialogues ci-après, puisés dans mon répertoire propre.

Le dialogue 1 illustre une demande des nouvelles lors d'une visite de courtoisie du couple Kouadio chez le couple Kacou :

D1 :

-M. Kacou : Bonne arrivée, chers amis. L'on vous sert un peu d'eau?

-M. Kouadio : Non merci, cher ami.

-M. Kacou : Quelles sont les nouvelles?

-M.Kouadio : Il n'y a rien de grave. Nous passons à proximité de votre maison et nous sommes passés vous saluer.

-M. Kacou : C'est très gentil à vous. De notre côté nous profitons du week-end pour nous poser et nous vous voyons arriver.

À mon sens, cet échange de civilités peut être considéré comme un ACA. En effet, il joue un rôle important dans la dynamique de la conversation. Ces premiers échanges entre les interlocuteurs vont influencer le contenu et la direction de la conversation qui va suivre. La manière dont

chacun répondra aux salutations et aux questions basiques va déterminer la suite des échanges. En général, la séquence où les hôtes partagent des nouvelles de leur vie sert de point de départ pour approfondir la conversation, les visiteurs rebondissant souvent sur ces informations. Ainsi, que l'hôte choisisse de parler de son état de santé ou de l'activité qu'il était en train de mener avant d'accueillir les visiteurs, la conversation pourra s'orienter vers de nombreux sujets différents. La demande de nouvelles, dans ce format ritualisé et quasi cérémonial, prend la forme d'un avertisseur : ses limites étant identifiables en termes de structure et de position dans l'échange.

Le dialogue 2, à suivre, illustrera mieux la fonction d'annonce. Cette fois-ci, la visite du couple Kouadio est motivée par une raison particulière.

D2 :

-M. Kacou : Bonne arrivée, chers amis. L'on vous sert un peu d'eau?

-M. Kouadio : Non merci, cher ami.

-M. Kacou : Quelles sont les nouvelles?

-M.Kouadio : Il n'y a rien de grave. **C'est un bonjour, mais il y a encore derrière.**

-M. Kacou : C'est très gentil à vous. De notre côté nous profitons du week-end pour nous poser et nous vous voyons arriver. **Quelle est la deuxième nouvelle?**

D2 (bis) :

-M. Kacou : Bonne arrivée, chers amis. L'on vous sert un peu d'eau?

-M. Kouadio : Non merci, cher ami.

-M. Kacou : Quelles sont les nouvelles?

-M. Kouadio : Il n'y a rien de grave. C'est un bonjour.

-M. Kacou : C'est très gentil à vous. De notre côté nous

profitions du week-end pour nous poser et nous vous voyons arriver. (Petit silence) **Quelle est la deuxième nouvelle?**

Les exemples D2 et D2 (bis) démontrent que, dans certaines situations de rencontre et de visite, l'objet de la visite est introduit par le visiteur lui-même ou par l'hôte. Quelle que soit la personne qui annonce le sujet de la visite, les formules en gras alertent les interlocuteurs qu'un sujet spécifique ou une nouvelle information vont être partagés. Le rituel de demande des nouvelles peut ainsi être considéré comme un avertisseur communicationnel. Dans ce contexte, il peut également refléter une tendance, des Africain-es à annoncer une intention de communication, préparant ainsi le terrain pour une conversation plus fluide et plus constructive.

### **La problématique du tiers**

L'exploration de la personne par Benveniste permet de catégoriser deux personnes grammaticales : la première et la deuxième personnes en tant qu'instances énonciatives. La troisième personne grammaticale (il/elle/on), absente de l'énonciation (au sens de ne pas y prendre part), est la non-personne. Traditionnellement, Je et Tu, respectivement la première et la deuxième personnes, sont inscrits dans un cadre locutif où ils sont, tour à tour, locuteur et interlocuteur au gré des tours de parole durant la conversation. La troisième personne, il/on, renvoie au délocutif, à savoir la personne ou l'objet dont on parle. À priori donc, elle ne participe pas à l'interaction. De fil en aiguille, la description et l'analyse des rôles, fonctions et

valeurs de cette troisième personne ont fait apparaître la notion de tiers sous la forme du tiers-parlant (Peytard, 1993); tiers-inclus/exclu (Charaudeau, 2004, p. 25).

La plupart des ACA semblent traversés par une voix en surplomb, soit à travers des proverbes comme Ex. 2 et Ex. 3 ou un savoir traditionnel tel qu'illustré dans l'Ex. 5 qui semble prescrire un comportement. Ce tiers, contrairement aux définitions déjà énoncées n'est pas celui/celle dont on parle, mais plutôt celui/celle qui légitime la parole. Je le qualifie de latent.

Ce tiers latent est une voix transcendante dont l'énonciateur s'inspire en même temps qu'elle s'impose à lui sous la forme d'un cadre de référence. Il se rapproche du tiers-parlant de Peytard :

J'entends par « tiers-parlant » un ensemble indéfini d'énoncés prêtés à des énonciateurs, dont la trace est manifestée par : « les gens disent que..., on dit que..., on prétend que..., mon ami m'a dit que... ». Énoncés qui appartiennent à la masse interdiscursive, à laquelle empruntent les agents de l'échange verbal pour densifier leurs propos (Peytard, 1993, § 8).

Seulement, contrairement à ce tiers-parlant qui est indéterminé, mais dont les frontières énonciatives semblent identifiées par la double énonciation du discours rapporté, « les gens disent que..., on dit que..., on prétend que..., mon ami m'a dit que... »; le tiers latent, lui, est plus diffus sans référence explicite à des voix identifiables. Dans cette catégorie, l'on pourrait citer les proverbes et les expressions

idiomatiques, comme le soulignent les propositions en gras de Ex. 2 et Ex. 3. L'on pourrait également ranger dans cette catégorie tous les discours qui élucident des pratiques socioculturelles à l'instar de l'Ex. 5. Tel que décrit, le tiers latent symbolise la sagesse populaire et réfère au système de croyances des individus dont il oriente l'être, l'agir et le faire. En réalité, les normes prescrites et diffusées par ces figures correspondent à un agir verbal qui a pour objectif de transformer le caractère indéfini du propos : « *on-vrai* » qui est présenté comme un « *il-vrai* » (Charaudeau, 2004, p. 11).

Au total, la prise en compte de ces deux catégories d'analyse (rituel de demande de nouvelles et tiers latent) touche aux spécificités pragmatiques des ACA tels qu'ils sont donnés à voir. D'une part, la description du premier pourrait provenir d'une inclinaison à anticiper les chocs, à préserver la face. Cela inscrit les avertisseurs communicationnels dans un « cadre diplomatique » à l'effet de prévenir, d'éviter ou d'amortir d'éventuels chocs oppositionnels consubstantiels à toute interaction. D'autre part, la problématique du tiers latent, si elle confirme le caractère interdiscursif du discours, remet en cause les schémas traditionnels de la communication. En effet, les univers de croyances, tout comme les cadres de référence, du moins en contexte africain, font intervenir le tiers, bien souvent latent, qui inspire, fonde et légitime le propos. Si l'on devait coûte que coûte le personnifier, le tiers latent renverrait, d'un point



littéraire à l'agent rythmique de Zadi (1975) qui revisite le schéma traditionnel de la communication de Jakobson en lui rajoutant l'agent rythmique :

Toutes les théories européennes de la communication se réduisent aux rapports suivants : destinataire-message-destinateur. C'est par rapport à ces données de base que sont étudiées les différentes fonctions linguistiques. Ce sont des choses sues et nous ne nous y arrêtons pas. Chez les Africains, il en va autrement : a/le circuit.

Il en comporte toujours et nécessairement trois personnages et non deux : destinataire, destinataire, et, entre les deux, un agent rythmique (Zadi, 1975, p. 477).

Dans la vie quotidienne à la figure de la grand-mère ou du maître, l'un et l'autre disparus, dont les souvenirs restent vivaces dans la mémoire des petits-enfants ou du disciple. Au total, la catégorisation des ACA est un prétexte pour interroger des dispositifs énonciatifs sous-jacents à des pratiques langagières dont l'analyse préfigure, comme précédemment annoncé, les spécificités linguistiques de la parole africaine.

## De la nécessité de définir le statut linguistique de la parole africaine<sup>4</sup>

Sois à l'écoute, dit la vieille Afrique. Tout parle. Tout est parole. Tout cherche à nous communiquer un état d'être mystérieusement enrichissant... Apprends à écouter le silence, et tu découvriras qu'il est musique [...]. L'adage malien déclare : « Qu'est-ce qui met une chose en état (c'est-à-dire l'arrange, la dispose favorablement)? C'est la parole. Qu'est-ce qui détériore une chose? C'est la parole. Qu'est-ce qui maintient une chose en son état? C'est la parole (Hampaté Bâ, 1993, p. 20).

J'accueille le qualificatif *africain* des avertisseurs communicationnels tels que Bohui les conçoit comme une injonction à caractériser une façon spécifique de parler en contexte africain. Le projet global, qui n'en est qu'à ses débuts, questionne le statut linguistique de la parole africaine. Qu'est-ce que la parole en contexte africain? Comment est-elle représentée dans les langues africaines? Quelles relations entretient-elle avec la langue et le discours?

Roulon-Doko (2008) amorce une réponse à ces questions à partir de langues de différentes régions d'Afrique et permet de distinguer entre le langage, la parole, la langue, la voix et, entre dire et parler à partir de leurs diverses désignations. Elle souligne ainsi que chez les Dogon

4. Pour approfondir, voir *Journal des Africanistes*, 1987, n° 57.

par exemple, un même terme désigne à la fois la langue et la parole et se distingue du terme qui désigne la voix. Seulement, la parole est spécifiée par un qualificatif : « parole blanche pour désigner une parole vraie [...]; une parole humide pour une parole bien nette [...], parole non mûre pour une parole au débit précipité, une parole irréfléchie » (Calame-Griaule, citée par Roulon-Doko, 2008, p. 35). Dans ce contexte, la parole, abordée du point de vue énonciatif est synonyme de discours. En citant Derive, elle révèle également que les termes pour exprimer « parole, énoncé, discours, propos » et « parler » sont identiques en bambara; le verbe « dire » est désigné autrement tout comme un autre vocable désigne « la langue » mais également des parties du corps humain à proximité des organes de la phonation : « le cou, la gorge, la voix ». Au Burkina Faso, des langues à classes, à l'instar du kasim convoquent la même racine pour désigner la langue, la personne, le pays, le comportement. L'emploi de suffixes permet de les distinguer et la racine identique d'un terme à l'autre souligne bien les vocations sociales et interactionniste de la langue. Le kasim considère de façon englobante la langue, les locuteurs, l'espace linguistique et les comportements que j'entends au sens de système des valeurs véhiculées au sein de la communauté et dont la langue diffuse les représentations.

Cette analyse conduisant à analyser, dans différentes langues africaines, les dichotomies et concepts fondateurs de la science linguistique gagnerait à être approfondie. C'est à ce prix que les sciences du langage en général et l'analyse du discours en particulier pourront élaborer un appareillage méthodologique susceptible de saisir avec justesse, les pratiques langagières africaines. En attendant, retenons que, de prime abord, la parole fonde l'humanité de l'homme en ce qu'elle le distingue de l'animal et marque sa supériorité sur ce dernier (Roulon-Doko, 2008, p. 33). Ensuite, la parole est créatrice et création, instruit Hampâté Bâ (1993, p. 20). Les lignes qui précèdent démontrent que dans certaines cultures africaines, la parole est le siège de l'humanité : « Je parle donc je suis ». Elle également est porteuse de propriétés spécifiques :

« la parole proférée a une vie et échappe à tout contrôle » (p. 36); « la parole peut être cuite ou crue selon qu'elle vient du cœur ou pas », « elle est à la fois fragile et fécondante à l'instar de l'œuf », « elle est assimilée à l'eau qu'il est impossible de ramasser une fois versée ou au vent »; « sa source ne tarit pas et son contenant ne s'emplit pas » (p. 37).

Enfin, la parole africaine est issue d'un apprentissage. Les locuteurs rivalisent dans la maîtrise de l'art oratoire et la démonstration de leur aptitude à convoquer des images et les analogies en Afrique, « la maîtrise de sa parole est la qualité sociale la plus valorisée un peu partout » (Calame-Griaule 1987, p. 12). Cette maîtrise va de pair avec la capacité

à manier et à comprendre la parole colorée, truculente mais énigmatique, voire oblique. Le défi de la déchiffrer relève « à la fois de l'intelligence du discernement et de l'intelligence créatrice » (Drouin, 1987, p. 89).

Les avertisseurs communicationnels, au-delà de leur fonction discursive anticipatoire, rejoignent cet aspect quasi ésotérique tout autant qu'esthétique de la parole africaine. De ce fait, leur usage reflète l'acquisition d'un savoir traditionnel séculaire et confère au discours, un caractère performatif : les ACA déclinent l'identité du locuteur, dévoilent son univers de croyances et sa maîtrise des subtilités de sa langue d'expression.

## Conclusion

Mon objectif en participant à cette aventure théorique des avertisseurs communicationnels africains était double. Premièrement, j'ai voulu contribuer à un exercice de contextualisation de l'analyse du discours en la rapportant à l'Afrique envisagée comme une aire socioculturelle produisant des discours spécifiques. Deuxièmement, j'ai tenté de comprendre, par l'identification et l'analyse de pratiques langagières significatives, une propension du locuteur natif à annoncer un propos à venir. L'examen du corpus d'énoncés originels de la théorie a permis de

démontrer que les ACA pouvaient excéder l'énoncé pour être étendus à des catégories d'analyse plus larges et aussi diverses que le rituel, le discours et la conversation. Cet examen a également élucidé l'ancrage des ACA dans les expressions idiomatiques et les parémies. L'analyse a par ailleurs relié cette dimension à la notion de tiers latent décrite comme une voix transcendante qui légitime en même temps qu'elle annonce le propos ultérieur. Cette voix semble dépositaire de savoirs traditionnels qui ont valeur de vérités générales et d'arguments d'autorité. À ce stade, les éléments ci-dessus sont davantage des hypothèses formulées afin d'explorer de nouvelles idées et concepts pouvant servir de base pour orienter les études et les expérimentations ultérieures. Pour les valider, il serait important d'élargir le corpus, de multiplier les hypothèses sur les différents aspects structurels, sémantiques et énonciatifs tout en prenant en compte les connaissances déjà existantes sur les ACA ou toute autre réalité pouvant s'en rapprocher. Pour l'heure, les ACA sont des expressions et des pratiques langagières socialement, linguistiquement et culturellement situées. Leur caractérisation requiert différents niveaux d'analyse correspondant aux ancrages sus-cités auxquels l'on pourrait ajouter une perspective historique. Ce dépassement de la proposition à son niveau actuel devrait aboutir à l'appréhension linguistique de la parole africaine, une exigence pour des analyses et descriptions pertinentes des pratiques sociolangagières locales.

## Références bibliographiques

- Bohui, Djédjé Hilaire. 2002. Si au petit matin... EN-QUETE :  
*Revue scientifique des Lettres, Arts et Sciences humaines*, 9,  
p. 7-27. Abidjan : Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire.
- Bohui, Djédjé Hilaire. 2013. Les avertisseurs  
communicationnels africains : essai d'étude pragmatique  
chez Kourouma. Dans Bohui, Djédjé Hilaire (Dir.),  
*Création, langue et discours dans l'écriture d'Ahmadou  
Kourouma*, Actes du colloque « Ahmadou Kourouma, un  
écrivain total », du 18 au 20 Septembre 2013 à l'université  
Félix Houphouët-Boigny (168-188). *Revue Nodus Sciendi*.  
URL : <http://nodusciendi.net/articles.php>.
- Calame-Griaule, Geneviève. 1987. Les voix de la parole.  
*Journal des Africanistes*, 57, Fasc.1-2, p. 7-17.
- Charaudeau, Patrick. 2004. Tiers où es-tu ? À propos du tiers  
du discours. Dans Charaudeau, Patrick et Montes, Rosa,  
(Dir.). *La voix cachée du Tiers. Des non-dits du discours*  
(19-41). Paris : L'Harmattan.
- Drouin, Jeannine. 1987. De quelques conceptions esthétiques  
de la parole dans la société touarègue. *Journal des  
africanistes*, tome 57, fascicule 1-2, p. 77-96. DOI :  
<https://doi.org/10.3406/jafr.1987.2163>.

- Fizsman, Marc. 2012. Le coq, un symbole riche mais trop discret. *La chaîne d'union*, Vol 61, N° 2, p. 34-41. DOI : <https://doi.org/10.3917/cdu.061.0034>.
- Hampâté Bâ, Amadou. 1993. Parole africaine. Dans *Le Courrier de l'UNESCO: une fenêtre ouverte sur le monde*, XLVI, 9, p. 20-24.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1984. Antonymie et argumentation : la contradiction. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 43, p. 46-58. DOI : <https://doi.org/10.3406/prati.1984.13>.
- Maldidier, Denise. 1990. *L'inquiétude du discours*, textes de Michel Pêcheux. Paris : Éditions des Cendres.
- Maldidier, Denise. 1993. L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux. *Semen*, 8. DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.4351>.
- Peytard, Jean. 1993. D'une sémiotique de l'altération. *Semen*, 8. DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.4182>.
- Roulon-Doko, Paulette. 2008. Le statut de la parole. Dans Baumgardt, Ursula et Derive, Jean (Dir.). *Littératures orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques*. (33-45). Paris : Karthala. halshs-00720174.



Les avertisseurs communicationnels africains. Contribution à une aventure théorique

Zadi, Zaourou Bernard. 1975. Expérience africaine de la parole : Problèmes théoriques de l'application de la linguistique à la littérature. *Revue Canadienne des Études Africaines*, Vol. 9, N° 3, p. 449-478.

---

### **Aimée-Danielle LEZOU KOFFI**

L'auteure est enseignante-chercheure au département de Lettres Modernes de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Elle est la coordinatrice du Programme Thématique de Recherche : Langues, Société, Culture et Civilisations (PTR-LSCC) du CAMES depuis décembre 2021, Présidente-cofondatrice du Réseau africain d'Analyse du Discours, co-initiatrice du projet de recherche ADAS : Analyse du Discours en Afrique Subsaharienne. Histoire, épistémologie et théories.

Courriel : aimee.koffi@univ-fhb.edu.ci

### **En ligne à :**

<https://www.revues.scienceafrique.org/magana/texte/lezou-koffi2024b/>

**Pour citer cet article :** LEZOU KOFFI, Aimée-Danielle. 2024. Les avertisseurs communicationnels africains. Contribution à une aventure théorique. *Magana. L'analyse du discours dans tous ses sens*, 1(2), 37-69. DOI : 10.46711/magana.2024.1.2.3